30 JAN. 2013

1913-2013 • 100 ANS DE PASSION
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

CHAMPIONNAT DE FRANCE FFM SIDE-CAR CROSS

www.ffmoto.org

Date de début : 01/05/2013 Date de fin : 01/05/2013 N° d'inscription FFM : 39

Lieu : Circuit "La Comtesse" 02140 PLOMION

Moto-Club : MC MARLE N° d'affiliation : 0549

Nom de l'Organisateur Technique : Michel LEBLANC

Adresse : 8 Bis Rue Desains 02250 MARLE

e-mail : president@motocrossplomion.com Téléphone : 06 19 85 87 80

Site Internet : www.motocrossplomion.com

ARTICLE 1 - ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 - OFFICIELS

Directeur de course	MALEZE Pascal	Licence N° 016268
Délégué FFM (Président du Jury)	STADLER Patrick	Licence N° 022554
1er Membre du Jury	GOMET Daniel	Licence N° 107185
2ème Membre du Jury	NUNC Christophe	Licence N° 126090
Commissaire technique responsable	GAILLARD Jacky	Licence N° 036044
Responsable du chronométrage	STADLER Sophie	Licence N° 078260
Responsable du parc coureurs	LEQUEUX Patricia	Licence N° 015481

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Membres du Jury, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexé au présent règlement.

ARTICLE 3 - CATEGORIE

Side-car Cross Inter :

Age .....17 ans minimum pour les pilotes & 15 ans minimum pour les passagers

Licences .....NCA / Inter / Inter Jeune

Cylindrée .....De 350cc à 750cc 2T ou 1000cc 4T

Plaques .....Numéro noir sur fond jaune

FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME FFM 74 Av. Parmentier 75011 PARIS 01 49 23 77 00

Les pilotes licenciés FFM de nationalité étrangère devront répondre aux modalités de l'Article 6.1 du Règlement Général Motocross.
A partir de la 4ème année consécutive de licence FFM ou de résidence en France, les pilotes étrangers marqueront des points au classement du Championnat et toucheront les primes de qualifications et de manche.
Les pilotes étrangers ne rentrant pas dans cette disposition ne marqueront pas de point au classement du Championnat et toucheront uniquement une indemnité de 300 €.

Prix d'arrivée :

Chaque équipage qualifié ainsi que les 2 réservistes percevront une prime de qualification de 200 € augmentée des primes ci-dessous :

Place	Prime	Place	Prime	Place	Prime	Place	Prime
1er	140 €	6e	70 €	11e	45 €	16e	20 €
2e	120 €	7e	65 €	12e	40 €	17e	15 €
3e	100 €	8e	60 €	13e	35 €	18e	10 €
4e	90 €	9e	55 €	14e	30 €	19e	10 €
5e	80 €	10e	50 €	15e	25 €	20e	10 €

1913-2013 • 100 ANS DE PASSION
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

ARTICLE 4 - CONTROLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôles administratifs :
Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM.

Contrôles techniques :
Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.
Pour toute autre anomalie constatée lors de ces contrôles, le Commissaire techniques responsable doit en avertir le Directeur de course et établir puis signer, sous leur propre responsabilité, un rapport qu'il doit remettre au Jury.

ARTICLE 5 - RECLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 - MEDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Médecin responsable médical ..... **Docteur Lufti KALAF**
Nombre de secouristes..... **20**
Hôpital le plus proche..... **02500 HIRSON**
Nombre d'ambulances ..... **3+1vsl**
Temps de trajet (en mn)..... **20mn**

ARTICLE 7 - PRESENTATION DU SITE DE PRATIQUE

Accès

Nom du circuit ..... **"La Comtesse"**
Ville la plus proche..... **PLOMION 02140**
Coordonnées GPS ..... **Latitude: 49.79921730076509** **Longitude: 4.003143310546875**

Le plan d'accès au site est annexé au présent règlement.

Caractéristiques

Longueur **2000m**
Largeur de la grille de départ..... **45m**
Nombre de poste de Commissaires de piste..... **20**
Largeur minimum **8m**
Longueur de la ligne droite de départ..... **100m**

La capacité correspond au nombre de véhicules autorisés à rouler en simultané sur le circuit.

Capacité en essais ..... **45** Side-cars
Capacité en manche ... **45** Side-cars

Le plan du site de pratique est annexé au présent règlement.

VISA CLUB	VISA LIGUE	VISA FFM N° 1310136
Date : le 23/01/2013	Date : le 30 JAN. 2013	Date : le 27/02/2013
Signature :	Signature :	Signature :
MOTO CLUB de MARLE & VOHARIES 8 Bis Rue Desains 02250 MARLE www.motocrossplomion.com N° Siret 452 491 640 00010	FÉDÉRATION FRANÇAISE MOTOCYCLISTE LMR DE PICARDIE	FÉDÉRATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME FFM 74 Rue Rennequin 75017 PARIS 01 42 23 77 00

1913-2013 • 100 ANS DE PASSION
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

HORAIRES PRÉVISIONNELS DE LA MANIFESTATION POUR LA JOURNÉE DU

Mercredi 1er mai 2013 - Version A (36 Side-cars max)

Début	Fin	Déroulement	Catégorie	Durée
8h45	9h00	Essais Libres	INTERLIGUE	15mn
9h15	9h45	Essais Libres	CDF Side-car	30mn
10h00	10h20	Essais Chronométrés	INTERLIGUE	20mn
10h25	10h55	Démonstration	Free Style	30mn
11h00	11h30	Essais Chronométrés	CDF Side-car	30mn
11h35	11h40	Test de départs	CDF Side-car	5mn
11h45	12h15	Manche 1	INTERLIGUE	20mn+2T
12h20	13h50	Repas		1h30mn
14h00	14h30	Manche 1	CDF Side-car	20mn+2T
14h30	15h30	Démonstration	Free Style	1h
15h30	15h45	Pause		15mn
15h45	16h15	Manche 2	CDF Side-car	20mn+2T
16h20	16h50	Manche 2	INTERLIGUE	1h
16h50	17h30	Démonstration	Free Style	40mn
17h30	18h00	Manche 3	CDF Side-car	20mn+2T
18h00	18h30	Remise des Prix	INTERLIGUE & CDF Side-car	30mn

FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME
FFM
74 Av. Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00

1913-2013 • 100 ANS DE PASSION
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

HORAIRES PRÉVISIONNELS DE LA MANIFESTATION POUR LA JOURNÉE DU

Mercredi 1er mai 2013 - Version B (+ de 36 Side-cars)

Début	Fin	Déroulement	Catégorie	Durée
08h35	08h50	Essais Libres	INTERLIGUE	15mn
09h00	09h25	Essais Libres	CDF Side-car - Gpe A	25mn
09h30	09h55	Essais Libres	CDF Side-car - Gpe B	25mn
10h00	10h20	Essais Chronométrés	INTERLIGUE	20mn
10h20	10h45	Démonstration	Free Style	25mn
10h45	11h15	Essais Chronométrés	CDF Side-car - Gpe A	30mn
11h20	11h20	Test de départs	CDF Side-car - Gpe A	5mn
11h25	11h55	Essais Chronométrés	CDF Side-car - Gpe B	30mn
11h55	12h00	Test de départs	CDF Side-car - Gpe B	5mn
12h05	12h35	Manche 1	INTERLIGUE	20mn+2T
12h40	13h55	Repas		1h15
14h00	14h30	Manche 1	CDF Side-car	20mn+2T
14h30	15h30	Démonstration	Free Style	1h
15h30	15h45	Pause		15mn
15h45	16h15	Manche 2	CDF Side-car	20mn+2T
16h20	16h50	Manche 2	INTERLIGUE	20mn+2T
16h50	17h30	Démonstration	Free Style	40mn
17h30	18h00	Manche 3	CDF Side-car	20mn+2T
18h00	18h30	Remise des Prix	INTERLIGUE & CDF Side Car	30mn

FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME
FFM
74 Av. Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00

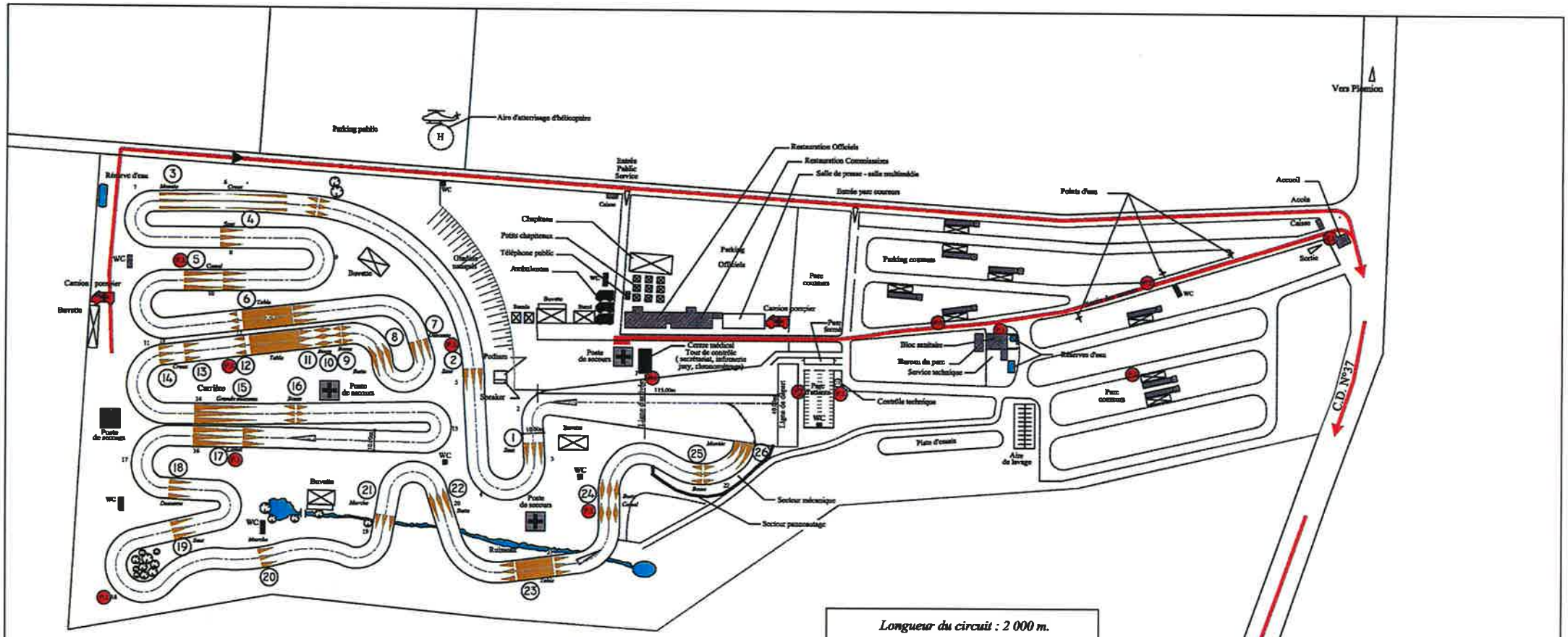
Vers Plomion
Parking public
Aire d'atterrissage d'hélicoptère
Restauration Officiels
Restauration Commissaires
Salle de presse - salle multimédia
Entrée parc coureurs
Entrée Public Service
Réserve d'eau
Chapiteau
Petits chapiteaux
Téléphone public
Ambulances
Parking Officiels
Parc coureurs
Parking coureurs
Points d'eau
Accueil
Accès
Caisse
Sortie
Camion pompier
Buvette
Podium
Speaker
Poste de secours
Centre médical
Tour de contrôle
Contrôle technique
Ligne de départ
Bloc sanitaire
Bureau du parc
Service technique
Réserves d'eau
Parc attente
Parc coureurs
Aire de lavage
Place d'essais
Secteur mécanique
Secteur pneumatique
Carrière
C.D. N°37
Vers Vervins
Longueur du circuit : 2 000 m.
LEGENDE
PLAN SERVICE MEDICAL
1 Centre médical
5 Ambulances
3 Docteurs
25 Secouristes
1 Hélicoptère
Réserve eau
PLAN POMPIERS - EXTINCTEURS
2 Camions pompier
Poste incendie
14 Personnes avec extincteurs réparties :
- 5 Autour du circuit
- 1 Contrôle technique
- 1 Parc attente
- 1 Tour de contrôle
- 1 Ligne de départ
- 4 Parc coureurs
Fors déclivité
Point haut
Point bas
Creux
Table
Camel
Marche
Saut
Butte
Bosse
1, 2, 3 ... Emplacements des commissaires
FEDERATION FRANCAISE DE MOTOCYCLISME
74 Av. Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 03
CIRCUIT "LA COMTESSE"
PLAN DU CIRCUIT
SERVICE MEDICAL ET POMPIERS
HENNEQUART JEAN-JACQUES
ARCHITECTE D.P.L.G.
7, rue GAMBETTA
-02500- -HIRSON-
Téléphone: 03.23.58.22.03
Télécopie: 03.23.58.54.43
LE 02 AVRIL 2012
ECHELLE : 1/1000ème